

5ASEC GROUP
19, rue de l'Opéra
75001 PARIS
RCS PARIS 498 018 233

Greffes du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R
13 FEV. 2008
N° DE DEPOT 43819

RAPPORT DU COMMISSAIRE DÉSIGNÉ
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.228-39 DU CODE DE COMMERCE
DANS LE CADRE D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS PROPOSÉE A L'ASSEMBLÉE

Mohcine BENKIRANE
19, rue Clément Marot
75008 PARIS

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

5ASEC GROUP
19, rue de l'Opéra
75001 PARIS
RCS PARIS 498 018 233

**RAPPORT DU COMMISSAIRE DÉSIGNÉ
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.228-39 DU CODE DE COMMERCE
DANS LE CADRE D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS PROPOSÉE A L'ASSEMBLÉE**

Mesdames, Messieurs les associés,

En exécution de la mission prévue par l'article L. 228-39 du Code de commerce qui m'a été confiée par Ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Paris, en date du 28 janvier 2008, j'ai établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre société, tels qu'ils résultent de l'état et de ses notes annexes joints ci-après.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'émission d'obligations convertibles en actions d'un montant de 1.872.000 € qui vous est proposée.

Ce montant est celui connu à la date de mon rapport ; il pourrait être modifié entre la date de mon rapport et la date de l'assemblée générale appelée à approuver cette émission.

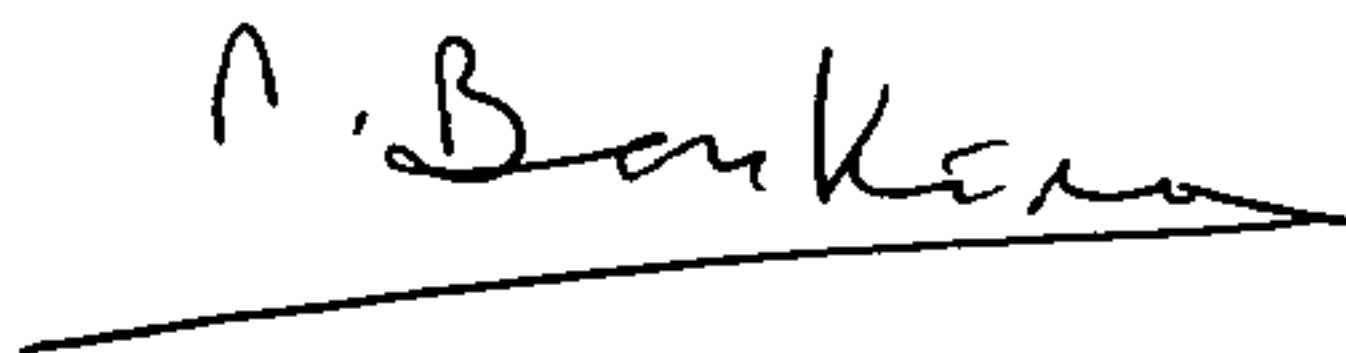
L'état de l'actif et du passif de la société au 31 décembre 2007, ainsi que ses notes annexes, ont été établis par le Président. Il m'appartient, sur la base de ma vérification, d'exprimer une conclusion au regard de la détermination de cet actif et de ce passif conformément aux règles et principes comptables français.

J'ai effectué ma vérification selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles et principes comptables

français et font l'objet, dans les notes annexes qui accompagnent cet état, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel l'émission d'obligations est proposée à l'assemblée. Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, notamment au regard des assertions habituellement retenues pour l'établissement des comptes. Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de mon rapport.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur l'actif et le passif de la société, déterminés conformément aux règles et principes comptables français.

Fait à Paris, le 13 février 2008

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Benkirane', with a long horizontal line extending from the end of the signature.

Mohcine BENKIRANE

Commissaire désigné en application
de l'article L.228-39 du Code de Commerce

ACTIFS

CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE

Total CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE 50 000,27

ACTIF IMMOBILISE

Fonds commercial

Total Fonds commercial 42 741 866,40

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Total Participations

9 187 004,02

Total IMMOBILISATIONS FINANCIERES 9 187 004,02

Total ACTIF IMMOBILISE

51 928 870,42

ACTIF CIRCULANT

CREANCES

CREANCES CLIENTS & COMPTES RATTACHES

Total CREANCES CLIENTS & COMPTES RATTACHES 103 601,00

CREANCES GROUPE

Total CREANCES GROUPE 19 473 051,74

AUTRES DEBITEURS DIVERS

Total AUTRES DEBITEURS DIVERS 446 209,00

Total CREANCES 20 022 861,74

DISPONIBILITES

BANQUES

Total BANQUES 9 966,61

Total DISPONIBILITES 9 966,61

Total ACTIF CIRCULANT

20 032 828,35

Total ACTIFS

72 011 699,04

PASSIFS

CAPITAUX PROPRES

CAPITAL & RESERVES

CAPITAL

Total CAPITAL 17 636 963,00

PRIMES D EMISSION DE FUSION D APPORT

Total PRIMES D EMISSION DE FUSION D APPORT 199 128,33

Total CAPITAL & RESERVES 17 836 091,33

Pertes

-3 900 991,18

Total CAPITAUX PROPRES

13 935 100,15

DETTES

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

Total EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES 57 318 909,41

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Total DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES 751 119,31

DETTES FISCALES ET SOCIALES

Total DETTES FISCALES ET SOCIALES 5 530,78

AUTRES DETTES

Total AUTRES DETTES 1 039,39

Total DETTES

58 076 598,89

Total PASSIFS

72 011 699,04

Description	Solde	Total
PRODUITS		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Total PRODUITS D'EXPLOITATION		2 375 264,56
PRODUITS FINANCIERS		
Total PRODUITS FINANCIERS		303 575,97
Total PRODUITS		2 678 840,53
CHARGES		
CHARGES D'EXPLOITATION		
SERVICES EXTERIEURS		
Total SERVICES EXTERIEURS		7 587,45
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
Total AUTRES SERVICES EXTERIEURS		4 202 123,37
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		
Total IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		72,18
CHARGES DE PERSONNEL		
Total CHARGES DE PERSONNEL		3 768,16
AUTRES CHARGES		
Total AUTRES CHARGES		0,54
Total CHARGES D'EXPLOITATION		4 213 551,70
CHARGES FINANCIERES		
Total CHARGES FINANCIERES		2 366 280,01
Total CHARGES		6 579 831,71
Pertes		-3 900 991,18

5àSec Group SAS

Situation au 31 décembre 2007

Règles et méthodes comptables

La situation intermédiaire a été établie à la date du 31 décembre 2007 et présentée conformément aux règles comptables en présumant la continuité de l'exploitation.

Éléments particuliers de l'exercice

La Société a été constituée le 15 mai 2007, aux fins d'intervenir dans l'opération de prise de contrôle exclusif du groupe 5àSec par la Société, avec un capital de 37 000 euros constitué de 37 000 actions ordinaires d'un (1) euro de valeur nominale chacune.

La Société a été immatriculée le 15 mai 2007 au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 498 018 233 RCS Paris.

Dans le cadre du financement de cette opération de prise de contrôle du groupe 5àSec, la Société a procédé, le 24 juillet 2007, aux opérations suivantes :

- ⇒ émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 17 163 908 euros, par émission de 17 163 908 obligations convertibles en actions ordinaires d'un (1) euro de valeur nominale chacune ;
- ⇒ augmentation du capital social par apport en nature pour un montant total de 465 597 euros rémunéré par émission de 465 597 actions ordinaires nouvelles d'un (1) euro de valeur nominale chacune en rémunération d'un apport en nature de 6 171 actions 5 à Sec BV ;
- ⇒ augmentation du capital social en numéraire pour un montant total de 17 134 366 euros par émission de 17 134 366 actions ordinaires nouvelles d'un (1) euro de valeur nominale chacune.

Dans le cadre du financement bancaire de cette opération de prise de contrôle du groupe 5àSec auprès de 5 à Sec BV pour un montant total de 80 000 000 euros, la Société a conclu, le 24 juillet 2007, les financements suivants :

- ⇒ un crédit senior de 60 000 000 euros "Senior Secured Credit Facilities Agreement" en qualité de "Principal Borrower" ;

- ⇒ une mezzanine junior de 5 000 000 euros "Junior Subordinated Bonds with Equity warrants (OBSA)" en qualité de "Issuer";
- ⇒ une mezzanine senior de 15 000 000 euros "Senior Subordinated Bonds with Equity warrants (OBSA)" en qualité de "Issuer";

Actif immobilisé

◆ Le 31 décembre 2007, la société BV a été dissoute sans liquidation par transmission universelle de son patrimoine à la Société.

Les écritures de confusion de patrimoine ont été passées dans la situation présentée. Elles se traduisent principalement par la constatation d'un mali de confusion de 42.741.866,40 euros inscrit en immobilisations incorporelles (Fonds de commerce).

◆ Le poste « titres de participation » est composé des participations issues de la liquidation de la société 5àSec BV.

Actif circulant

L'Actif Circulant est composé de créances sur les filiales du groupe 5àSec, d'un crédit de TVA française et de disponibilités.

Capitaux Propres

◆ Le capital social s'élève à la somme de 17 636 963 euros. Il est divisé en 17 636 963 actions chacune d'une valeur nominale d'un (1) euro dont 17 590 408 actions intégralement libérées et 46 555 actions non libérées.

◆ Les capitaux propres sont également composés de 2 690 922 bons de souscription d'actions (BSA) d'une valeur unitaire de 0,074 euro.

Dettes financières

Les dettes financières contractées lors de l'acquisition des titres 5àSec BV s'élèvent à 53 708 135.61 euros (en capital). Elles se composent de :

⇒ Obligations convertibles en actions (« OCA »)	17 163 908.00 euros
⇒ Prêt « Mezzanine Junior »	5 000 000.00 euros
⇒ Prêt « Mezzanine Senior »	15 000 000.00 euros
⇒ Prêt « Senior A »	8 495 684.45 euros
⇒ Prêt « Senior B »	8 048 543.16 euros

Les caractéristiques des Obligations convertibles en actions sont :

- ⇒ Valeur nominale : 1 euro
- ⇒ Nombre émis : 17 163 908 OCA
- ⇒ Taux annuel : 6.0 %
- ⇒ Date d'échéance : 24 juillet 2022
- ⇒ Taux de conversion : 1 action pour 1 obligation

Les caractéristiques du prêt « Mezzanine Junior » sont :

- ⇒ Taux capitalisable annuellement : 12.7 %
- ⇒ Date d'échéance : 24 janvier 2017

Les caractéristiques du prêt « Mezzanine Senior » sont :

- ⇒ Taux payable annuellement : Euribor + 4.0 % de marge
- ⇒ Taux capitalisable annuellement : 4.5 % Date d'échéance : 24 juillet 2016

Les caractéristiques du prêt « Senior A1 » sont :

- ⇒ Taux annuel : Euribor + 2.25 % de marge
- ⇒ Date d'échéance : 24 juillet 2014

Les caractéristiques du prêt « Senior B1 » sont :

- ⇒ Taux annuel : Euribor + 2.75 % de marge
- ⇒ Date d'échéance : 24 juillet 2015

Par ailleurs, une ligne Capex de 15 000 000 € est utilisée à hauteur de 0 € au 31 décembre 2007.

- ⇒ Taux annuel : Euribor + 2.25 % de marge
- ⇒ Date d'échéance : 24 juillet 2014
- ⇒ Commission de non utilisation : 0,625 %

De même, une ligne revolving de 5 000 000 € est utilisée à hauteur de 0 € au 31 décembre 2007.

- ⇒ Taux annuel : Euribor + 2 % de marge
- ⇒ Date d'échéance : 24 juillet 2014
- ⇒ Commission de non utilisation : 0,50 %

Les dettes financières sont également composées d'un crédit vendeur de 156 250 euros (CHF 250 000) souscrit pour le rachat du groupe 5àSec en Suisse. Son remboursement est prévu pour fin mars 2008.

Compte de résultat

Les principales composantes du compte de résultat sont les suivantes :

Charges :

- (i) Frais d'émission des emprunts pour un montant de 1 695 000 euros, classés en autres achats et charges externes
- (ii) Honoraires de consultants liées à l'acquisition du groupe 5àSec BV pour un montant de 2 375 164,56 euros, classés en autres achats et charges externes
- (iii) Intérêts et charges assimilées liées au financement de la société pour un montant 2 366 280,01 euros

Produits :

- (i) Transfert de charges (les Honoraires de consultants susmentionnés) pour un montant de 2 375 164,56 euros qui ont été incorporés aux coûts des titres de participation.
- (ii) Intérêts des sociétés du groupe pour un montant de 303 575,97 euros.

* * *